

Des vacances sportives pour les jeunes Franciliens !



DES VACANCES POUR TOUS LES FRANCILIENS

Crédit photo : Région Île-de-France

En Île-de-France, l'été 2020 ne ressemblera pas aux précédents. La crise du Covid-19 bouleverse les habitudes de vacances et cette année, de nombreux jeunes Franciliens ne partiront pas et passeront leurs vacances dans la région.

Dans ce contexte, la Région Île-de-France s'engage à proposer cet été un programme spécial #Monétémaregion avec une offre sportive pour tous les jeunes Franciliens, et ce sur tout le territoire.

Cet été, à partir du 6 juillet et jusqu'au 30 août, les clubs partenaires du programme spécial #Monétémaregion proposant des stages sportifs à destination de jeunes de 6 à 18 ans pourront bénéficier, sous condition, d'une aide de la Région Île-de-France.

Objectifs du programme

Le programme sportif *MON ÉTÉ, MA RÉGION* vise à favoriser l'organisation de stages sportifs d'été multisports en Île-de-France, **au profit de 100.000 jeunes franciliens ne partant pas en vacances, du 6 juillet au 30 août 2020.**

Ces stages, mis en place au sein des clubs et associations sportives dans l'ensemble des disciplines autorisées à reprendre, permettront aux jeunes de reprendre goût à une discipline sportive non pratiquée durant plusieurs mois ou de découvrir une nouvelle discipline avant de s'inscrire peut-être dans un club à la rentrée sportive.

La Région confirme ainsi son soutien en faveur des clubs sportifs franciliens qui favorisent le développement de la pratique sportive pour tous et en particulier les publics prioritaires que sont les jeunes franciliens.

Bénéficiaires du programme

Les stages sont ouverts aux franciliens âgés de 6 à 18 ans, licenciés ou non dans un club d'Île-de-France, et prioritairement à ceux dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600 euros. La gratuité d'inscription au stage est accordée à ces derniers, sur présentation d'un justificatif du quotient familial CAF.

Les stages sont accessibles aux individuels et/ou aux structures (services jeunesse, structures socio-éducatives locales...) situées exclusivement en Ile-de-France.

Lancement du programme

Un stage se déroule sur une ou plusieurs journées, selon le programme défini par le club, et comprend un minimum de 10 participants. Il est encadré par des éducateurs sportifs diplômés. Les clubs pourront mixer les publics dans les groupes encadrés avec des jeunes gratuits et des jeunes payants.

Une journée d'activité se compose obligatoirement de deux séances d'activités physiques et sportives, telles que définies au moment de l'inscription, pratiquées matin et après-midi par les jeunes.

Les Ligues et les Comités sportifs régionaux sont tenus :

- d'identifier les stages d'été multisports qui seront mis en place sur le territoire francilien, en fonction de la qualité des projets et de l'intérêt qu'ils offrent pour les clubs sportifs très impactés par la crise sanitaire.
- **de transmettre à la Région, avant le 2 juillet, la liste des clubs partenaires du programme qui proposent ces stages d'été multisports.**

Réalisation du programme

La Ligue ou le Comité sportif régional s'engage :

- à réaliser, à son initiative et sous sa responsabilité, le programme de stages sportifs dont le contenu est précisé dans le dispositif cadre « Aide à l'organisation de stages d'été multisports »
- à fournir :
 - o un descriptif des stages ;
 - o un plan de financement pour l'ensemble des projets sélectionnés en précisant le nombre de stage par jour, le nombre de structures et le nombre de jeunes visés par chaque stage ;

Modalités de réservation

L'inscription aux stages se fait directement auprès des clubs organisateurs, avec l'éventuel concours de leurs ligues ou comités sportifs.

Communication

La Région Île-de-France prévoit une campagne presse d'envergure autour de l'opération #MONETEMAREGION.

Tous les participants pourront inscrire leur offre sur l'open agenda #MONETEMAREGION dont les contenus seront publiés sur le portail iledefrance.fr tout au long de l'été, sur une page dédiée. Une carte interactive permettra aux Franciliens de géolocaliser les offres de stages se déroulant aux alentours.

Ces contenus feront l'objet de posts sur les réseaux sociaux de la région, afin de mettre en lumière les différentes initiatives et activités proposées.

Tous les participants auront la possibilité de télécharger le Kit com numérique #MONETEMAREGION, comprenant bandeaux et pavés, utilisables sur supports print et digitaux.



#MONÉTÉMARÉGION

La Région pourra communiquer les offres de stages sportifs des clubs partenaires, auprès des associations d'éducation et d'insertion par le sport qu'elle soutient notamment pour leurs actions dans les quartiers populaires et en zones rurale et sont sous convention avec la Région.

Au-delà, il revient aux Ligues et les Comités sportifs régionaux et aux clubs organisateurs d'assurer la promotion des stages proposés et d'apporter aux Franciliens toutes les informations utiles quant aux activités proposées et aux modalités d'inscription.

Aide régionale

L'aide régionale est forfaitaire et s'élève à 100 €par jour de stage. L'aide régionale doit permettre aux jeunes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 600 euros de bénéficier de la gratuité du stage.

Cette aide sera conditionnée à la remise de pièces détaillées dans la convention partenariale. Seront notamment exigés un compte-rendu financier, un bilan qualitatif du programme de stages d'été multisports soutenu détaillant le nombre de participants et le taux de gratuité accordé, et d'un état récapitulatif des dépenses réalisées signé par le représentant légal de chaque structure (club organisateur ou le cas échéant ligue ou comité en tant qu'organisateur de stages).

Contact Région Île-de-France

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à adresser vos questions à l'adresse suivante : sports@iledefrance.fr